

1	Note d'information annuelle sur la consommation d'energie	2
onte	exte	2

1.1 (Contexte	2
1.2 A	Ajout de la note d'information dans l'Etat individuel	2
1.2.1	Principe	2
1.2.2	Parametres	3
1.2.1	Contrôle et calcul consommation d'un utilisateur moyen	5
1.2.2	Contenu de la maquette	5
1.2.1	Liste des maquettes	10
	2 Exercices Comptables 2021	



1 NOTE D'INFORMATION ANNUELLE SUR LA CONSOMMATION D'ENERGIE

1.1 CONTEXTE

Suite aux décrets des 15 et 20 juillet 2020 et à l'arrêté du 24 juillet 2020, une note d'information de la consommation d'énergie doit être envoyée aux copropriétaires concomitamment à la convocation de l'assemblée générale.

Cette note d'information doit contenir les informations suivantes :

- Les prix des énergies
- La quantité de chaleur, d'eau chaude sanitaire et de froid consommée depuis l'envoi de la précédente note
- La comparaison de la consommation annuelle du logement par rapport avec sa consommation pour la même période en cours de l'année précédente
- La comparaison de la consommation annuelle du logement par rapport à un utilisateur moyen
- Les modalités de répartition des frais de chauffage, de froid ou d'eau chaude sanitaire
- L'adresse du site internet et le numéro de téléphone du service d'information sur la rénovation
- L'adresse du site Internet de l'ADEME

1.2 AJOUT DE LA NOTE D'INFORMATION DANS L'ETAT INDIVIDUEL

1.2.1 PRINCIPE

L'état individuel est un document qui doit être envoyé à la convocation de l'assemblée générale. Le but est de profiter de la génération de ce document pour ajouter la note d'information automatiquement.

Pour générer les informations demandées, le programme aura besoin d'accéder :

- aux relevés des index et d'identifier ceux à prendre en compte
- la surface habitable de l'immeuble
- la surface habitable des lots



1.2.2 PARAMETRES

Le nouveau paramètre « index_surf » permet d'indiquer la surface de la fiche lots et immeuble correspondant à la surface habitable. Ce paramètre sera utile pour le calcul de la consommation moyenne.

🗾 Para	Arametres 🛛										
Entité	Туре	А	Version	м	С	T Na	lture	Code	Valeur / défaut	Valeur Client	
VDEF	syRedrg1t1		9.00					index_surf	1	1	
											1
					1						
										_	1
Editi	on regul Syndic										
L: Char	L: Champ lié à la surface habitable du lot et de l'immeuble										
1:0 2:0 3:0 4:0 5:0 6:0	Champ lié à la surface habitable du lot et de l'immeuble Correspond au paramètre surf1 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf2 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf3 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf5 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf5 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf5 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf6 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf6 dans abBimme0s1 Correspond au paramètre surf6 dans abBimme0s1										

Les nouveaux paramètres « index_chau », « index_clim » et « index_eauC » permettent d'indiquer la liste des codes index à utiliser pour chacune des catégories indiquées dans l'arrêté : consommation de chaleur, de froid et d'eau chaude sanitaire.

Par défaut, aucune valeur n'est renseignée et vous devez saisir les codes index pour activer la fonctionnalité.

2 Parar	netres			_	_							
Entité	Туре	А	Version	M	С	Т	Na	ture	Code	Valeur / défaut	Valeur Client	
VDEF	syRedrg1t1		9.00						index_chau			
/DEF	syRedrg1t1		9.00	•	•	•			index_clim			
VDEF	syRedrg1t1		9.00						index_eauC			
												-
Editio	on regul Syndic			2 - 1								
Liste	Liste des types d'index correspondant à la catégorie Chauffage. La liste doit être de la forme A,B,C											



Le nouveau paramètre « index_hab » permet d'indiquer les catégories de lots où la surface habitable est nécessaire. Il permettra de vérifier si l'ensemble des lots habitables sont correctement renseignés avant de calculer la consommation moyenne.

🟥 Para	ametres											×
Entité	Туре	А	Version	n M	С	T	Na	ture	Code	Valeur / défaut	Valeur Client	
VDEF	syRedrg1t1	•	9.00						index_hab	,CO,HA,IN,MI,PR,	,CO,HA,IN,MI,PR,	
		_		_								-
_		_					- iz					- 8
				-								-
		-					<u>i</u> in					
Edi	Edition regul Syndic											
L: De	.: Determine quel(s) lot(s) est habitable ou pas											



1.2.1 CONTROLE ET CALCUL CONSOMMATION D'UN UTILISATEUR MOYEN

Le calcul de la consommation d'un utilisateur moyen correspond à la formule suivante :

Surface habitable du lot $\times \frac{Consommation totale de l'immeuble}{Surface habitable de l'immeuble}$

- Pour s'assurer de la cohérence du calcul, un contrôle a été ajouté pour vérifier que la surface habitable de l'immeuble soit renseignée au moins pour les lots habitables. Dans le cas contraire, le calcul ne se fera pas, la consommation moyenne sera à 0 et le compte rendu de traitement affichera le message suivant
- « Note information : Copropriété 9133. Calcul de la consommation moyenne impossible. Vous devez saisir à minima la surface habitable pour tous les lots habitables de l'immeuble »
- <u>Remarque</u> : Le calcul et le contrôle se basent sur les paramètres précédemment listés : « index_surf » et « index_hab »

1.2.2 CONTENU DE LA MAQUETTE

1.2.2.1 ENTETE ANNEXE

SEIITRA	SEIITRA R 50, C Inov 38334 SAII Tél. : 04.76.04.23.10 - Télécopie Contact : <u>seiitra@seiitra.com</u> - Web	ESEAU hemin de l'Etoile allée Montbonnot VT ISMIER CEDEX : 04.76.41.97.38 : www.siitra.com
CHARGES DE COPROPRIETE		
Copropriété : Copropriétaire : Information Gestionnaire : principales	Nom et adresse du copropriétaire	
Comptable :	Paris, le 18/11/2020	Page 6 /
Anne	xe : Note d'information de la consommation d'énergie	
Madame, Monsieur, Conformément à l'arrêté du 24 juillet 2020 relatif à l'informatio par type d'énergie. Pour plus d'information, vous pouvez accéder au site rénovat https://www.renovation-info-service.gouv.fr/. Vous pouvez ég	on de la consommation d'énergie, vous trouverez ci-dessous le détail de votre d ion info service par téléphone au 0 808 800 700 ou sur le site alement aller sur le site de l'agence de la transition écologique sur https://www.	consommation ademe.fr/



La première partie de l'entête correspond à l'entête de l'état individuel avec les informations principales du cabinet, de la copropriété et du copropriétaire.

La seconde partie de l'entête mentionne le rappel légal et les informations complémentaires qui doivent obligatoirement être indiquées dans la note d'information.



1.2.2.2 CORPS ANNEXE



Le corps de la note est constitué de 4 parties.

1.2.2.2.1 <u>PERIODE ET LOT</u>

La première partie indique le lot et la période concerné par la note d'information.

<u>Remarque :</u> Lorsque le lot n'apparait dans aucun relevé d'index, aucun des blocs n'apparait et la note de s'édite pas.

1.2.2.2.2 CONSOMMATION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Ce bloc apparait dans la note lorsque le lot est trouvé dans un relevé d'index pour l'année de régularisation. Les codes index recherchés par le programme pour ce bloc correspondent au paramètre « index_eauC ».

La modalité de répartition des frais pour ce bloc affichera « compteur de calories ».

Le détail des informations est indiqué au chapitre 1.2.2.2.5.



1.2.2.2.3 CONSOMMATION DE FROID

Ce bloc apparait dans la note lorsque le lot est trouvé dans un relevé d'index pour l'année de régularisation. Les codes index recherchés par le programme pour ce bloc correspondent au paramètre « index_clim ».

La modalité de répartition des frais pour ce bloc affichera « compteur de calories ».

Le détail des informations est indiqué au chapitre 1.2.2.2.5.

1.2.2.2.4 CONSOMMATION DE CHALEUR

Ce bloc apparait dans la note lorsque le lot est trouvé dans un relevé d'index pour l'année de régularisation. Les codes index recherchés par le programme pour ce bloc correspondent au paramètre « index_chau ».

La modalité de répartition des frais pour ce bloc affichera soit « compteur de calorie » lorsque le type d'index est de type CET (un compteur de chauffage par lot), sinon le programme affichera la modalité correspondant aux répartiteurs (un par chauffage) « Répartiteurs de frais de chauffage. 70 % liés à la consommation individuelle et 30% liés aux parties communes ou par les dépenditions des tuyaux.

Le détail des informations est indiqué au chapitre 1.2.2.2.5.

1.2.2.2.5 CORRESPONDANCE DANS LES ECRANS THETRAWIN

Dans l'écran de saisie des relevés d'index

Relevé Relevé correspondant à Immeuble 9105 44 AVENUE EDOUARD VAILLANT Index C Eau chaude 02 1 A Consommation 445.00 M3 Période Période											idant à d'index et larisation	
	Relevé Unité de	mesure	utili	sée	Nouvel Index	Forfait	Déductio Prochain Relevé	ns Ce relevé	Ce Total slevé conso N° appareil 0 0 34192069			
00104	04/11/2016	07/11/2017	RN	76	5 765	0	0	D	0	94512218		
00104	04/11/2016	07/11/2017	RN	l i		0	- 7	3)	20	34512219		
00105	04/11/2016	07/11/2017	BN		Energie c	onsommé	es 🚽	19	20	94100607		
00105	04/11/2016	07/11/2017	BN		du lot		1	P	0	94506043		
00106	04/11/2016	07/11/2017	BN			,		P	2	94002626		
00106	04/11/2016	07/11/2017	BN	71	8 728	0	0	2	10	94512220		
00107	04/11/2016	07/11/2017	RN	92	1 921	0	60	4	20	94512840	•	
					Totaux	0	1030	840	445			



Dans l'écran d'entête de saisie des relevés d'index

Marchanic Marcha	ARD VAILLANT	Syndic Traitements Copropriétés Les Arrêtés de charges > Etapes préparatoires > Lex de Concommetions >								
Facturation Consommation 445.00 M3 Prix unitaire 4.55000000 EU Montant 9024.75	Dates relevé du au 31/12/20	Relevé correspondant à l'immeuble, au type d'index et à la période de régularisation 1 Saisie/Consultation Index 2 Relevé : MAJ Fichier								
Saisie du relevé Prix de l'énergie Consommation de l'immeuble (utilisée pour le calcul de l'utilisateur moyen) Ile Numéro d'immeuble 6 Historique des relevés 7 Suppression d'un relevé valeur 2 de 17 mise à jour stocké										

Dans la fiche immeuble, le bloc d'information « Surfaces » qui en fonction du paramètre surf_hab récupère l'un des champs présent.





1.2.1 LISTE DES MAQUETTES

Il faut modifier les maquettes spécifiques pour prendre en compte cette note.

La liste des maquettes standard modifiées sont :

- RegDE4brt : Régule Ded (Bat/Rub/type)
- RegSD5rt : Régule Ded+TVA (Rub/type)
- RegSL5br : Régule Réc+Ded (Bat/Rub)
- RegSL5rt : Régule Réc+Ded (Rub/type)
- RegSE6brt : Régule Réc+Ded+TVA (B/R/T)
- RegSE5rt : Régule Récup. (Rub/ type)
- RegTE4br : Régule TVA (Bat/Rub)
- RegTE4brt : Régule TVA (Bat/Rub/type)
- RegSE6rt : Régul Réc,Deduc,TVA (Rub/type)
- RegSE3br : Régule Quote-part (Bat/Rub)
- RegSE5br : Régule Récup. (Bat/rub)
- RegSE4br : Régule Récup (Bat/Rub)
- RegSE5brt : Régule Récup. (Bat/rub/type)
- RegSE4brt : Régule Récup (Bat/Rub/Type)
- RegSE5r : Régule Récup. (Rub)
- RegSE4r : Régule Récup (Rub)
- RegSE6br : Régule Récup+Deduc+TVA (Bat/Ru
- RegSE6r : Régule Récup.+Deduc.+TVA (Rub)
- RegSt4br : Batim./Rub.+Recuperable





2 EXERCICES COMPTABLES 2021

Les exercices comptables 2021 sont créés via ce patch.

Les travaux de fin d'exercice sont décrits dans la documentation en ligne disponible en accès rapide dans l'onglet Astuces et FAQ en bas de page

Actualités

> Assemblée Générale

entièrement à distance > Loi ELAN, décret

n°2019-502 du 23 mai

2019 : votre Espace

Client évolue

> Ordonnance sur la

réforme de la

copropriété

- > Revenus fonciers
- > Nouveau Centre de
- Support Assistance
- > Fin de support :

Windows 7

Dernières documentations

- > Doc de patch 9.8.5
- > Doc de version 9.8
- > Doc de patch 9.7.60

> Doc de patch 9.7.55

- > Doc de patch 9.7.50
- > Doc de patch 9.7.45
- > Doc de patch 9.7.40
- > Doc de patch 9.7.32
- > Historique

Astuces & FAQ

 Assemblée générale à distance et vote par

correspondance

 Travaux de fin d'année

> Une documentation est mise à votre disposition afin de vous aider pour les travaux de fin d'année. Découvrez en détails comment effectuer les <u>travaux de</u> <u>Fin d'Exercice</u>

Ou directement à l'adresse suivante :

https://client.seiitra.com/documents/documentation/Content/Generalites/Banque/TravauxFinEx.htm